



LE TOURISME DURABLE, UN AXE DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE POUR L'AGRITOURISME

« Faire de la France la première destination pour le tourisme durable en 2030 », voici l'ambition du Gouvernement annoncée dans le plan Destination France en novembre 2021.



Novembre 2021

Destination France

Plan de reconquête et de transformation du tourisme

Le tourisme amorce de profondes transformations que le Gouvernement estime nécessaire d'accompagner. C'est notamment le cas de la transition vers un tourisme responsable et durable, qui est, à la fois, une nécessité pour le secteur et une attente croissante des clientèles à la recherche de circuits de proximité et de séjours expérientiels, plus en lien avec la nature et plus respectueux de l'environnement et des territoires.

Pour financer votre démarche de transition : profiter du Fonds Tourisme Durable !

Dans cette perspective, le plan Destination France consacre des moyens supplémentaires à l'accompagnement à la transition écologique via le **Fonds Tourisme Durable**, lancé dans le cadre de France Relance, avec une enveloppe de 50 Millions d'euros pilotée par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Sur la base d'un diagnostic réalisé par des relais territoriaux de l'ADEME, chaque entreprise de l'hébergement et de la restauration peut accéder à des accompagnements financiers dans tous les domaines de la transition écologique. Le Fonds Tourisme Durable sera ainsi rechargé et amplifié. Le volet 3 « slow tourisme » sera ouvert à d'autres propositions touristiques

susceptibles d'accélérer la transition durable comme l'agritourisme ou l'écotourisme, des filières qui représentent un fort potentiel de développement selon le Gouvernement.

Les Chambres d'agriculture se mobilisent au côté de l'ADEME pour permettre à l'ensemble des agriculteurs ayant un projet d'agritourisme de bénéficier du Fonds Tourisme Durable. Un webinaire a été organisé en décembre 2021 afin de sensibiliser les relais territoriaux de l'ADEME à l'agritourisme et les informer des conditions d'éligibilité des agriculteurs au Fonds Tourisme Durable. **Les conseillers des Chambres d'agriculture se tiennent à votre disposition pour vous orienter et vous donner tous les renseignements utiles !**

Un verdissement global des hébergements touristiques est prévu

Le Gouvernement prévoit également une modernisation et un verdissement des classements des hébergements touristiques réalisés par Atout France. Les révisions qui seront mises en œuvre permettront notamment de mieux tenir compte des impératifs de durabilité et d'environnement. Différents classements seront modernisés, comme celui des hôtels ou encore celui des meublés de tourisme. A l'instar des classements Atout France, Bienvenue à la Ferme prévoit d'entamer une démarche d'évaluation de la **durabilité de l'offre touristique proposée par le réseau**. Cette démarche permettra d'inscrire Bienvenue à la ferme dans la dynamique du tourisme durable en accord avec les tendances actuelles de consommation.

Miser sur le numérique devient essentiel

L'autre grande transformation concerne le numérique qui est à l'origine, à la fois, de nouveaux produits touristiques innovants et d'une meilleure compétitivité pour les entreprises du secteur. Bienvenue à la ferme s'est déjà positionné sur ce volet en proposant à ses adhérents de mettre en place la **réservation en ligne** depuis 2020. C'est un domaine de développement stratégique pour le réseau afin de rester au plus proche des nouvelles attentes des touristes.



bienvenue-a-la-ferme.com

